

ADICARE

(Association pour le Développement des Innovations en Cardiologie Recherche & Enseignement)

Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général, a été créée en 1990 avec le premier objectif de faire construire l'Institut de Cardiologie à la Pitié-Salpêtrière. Cet Institut de Cardiologie financé par l'Assistance Publique est donc essentiellement un établissement de soins, de diagnostic et de traitement des maladies cardiovasculaires. Par contre rien n'était prévu pour l'Enseignement et la Recherche.



Crédit photo : Philippe Dobowolska
Courrier de l'ouest 2012

ADICARE a fait le nécessaire pour assurer l'enseignement :

Les locaux d'enseignement comportent des salles de réunion, une grande bibliothèque avec des postes de travail pour les chercheurs, et un auditorium de 122 places, équipé pour la télémedecine, c'est-à-dire la réalisation de vidéoconférences permettant de communiquer avec différents centres français ou étrangers équipés du même système. Ainsi peuvent être transmises des images provenant directement des salles d'opération ou de salles d'explorations en provenance soit de l'Institut, soit des établissements avec lesquels il est en contact.

ADICARE a installé trois laboratoires de recherche et finance leurs projets dans le domaine cardiovasculaire, en particulier ceux concernant les nouveaux traitements médicaux et chirurgicaux de l'insuffisance cardiaque :

- Un premier laboratoire travaillant sur la coagulation sanguine, dont les altérations sont si importantes au cours des maladies cardiovasculaires
- Un second laboratoire de recherche sur l'assistance circulatoire et des robots chirurgicaux
- Une unité INSERM de statistique et d'évaluation de l'activité de l'institut

ADICARE participe également activement aux campagnes de prévention des maladies cardiovasculaires (1^{ère} cause de mortalité en France) en insistant sur le dépistage et la suppression des facteurs de risque, tabac, alimentation trop abondante ou déséquilibrée, hypertension artérielle, diabète, stress, sédentarité... Enfin depuis sa création, **ADICARE**, continue à œuvrer généreusement pour la promotion du don d'organes, élue en 2009, « cause nationale ».

- En 2010, **ADICARE** a fêté ses 20 ans.
- En 2011, l'Institut de Cardiologie a célébré ses 10 ans d'existence.

Votre adhésion et votre participation seront pour nous, le meilleur gage de succès. Merci.

Pr Christian CABROL
Président



1) Votre Nom :

Prénom(s) :

Nationalité :

Date et lieu de naissance :

Pour le compte de Société : Association :

2) Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville : Téléphone

personnel :

Portable :

Mail :

OUI, AUJOURD'HUI, JE FAIS LE CHOIX DE SOUTENIR FINANCIEREMENT LES ACTIONS DU Pr CABROL ET D'ADICARE, EN FAISANT UN DON DE :

- 15 € minimum (adhésion)
- 25 € minimum (adhésion couple)
-€ autre Reçu fiscal

1) **66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.**

2) **60 % du montant du don dans la limite de 5 % (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel.**

(Articles 238 et 200 du CGI)

Connaissance de l'Association par :

Déclare adhérer à **ADICARE** :

comme membre actif comme donateur

Le Signature :

Renvoyer votre chèque et votre bulletin à : **ADICARE**

56, boulevard Vincent Auriol – 75013 Paris

Tel : 01 42 16 42 02 Fax : 01 42 16 42 17

Carte bancaire et prélèvement au 01 42 16 42 02

Code APE – Siret 390 234 524 000 10